



COMMUNE DE
PEISEY-NANCROIX
SAVOIE - FRANCE

L'Echo de Peisey

Le bulletin municipal de Peisey-Nancroix

L'Echo de Peisey avril 2018 - N°21



« Peu de personnes

sont capables de faire

rêver les autres ... »



David POISSON

« Voilà déjà 5 mois que David nous a quittés sur l'autel de sa passion.

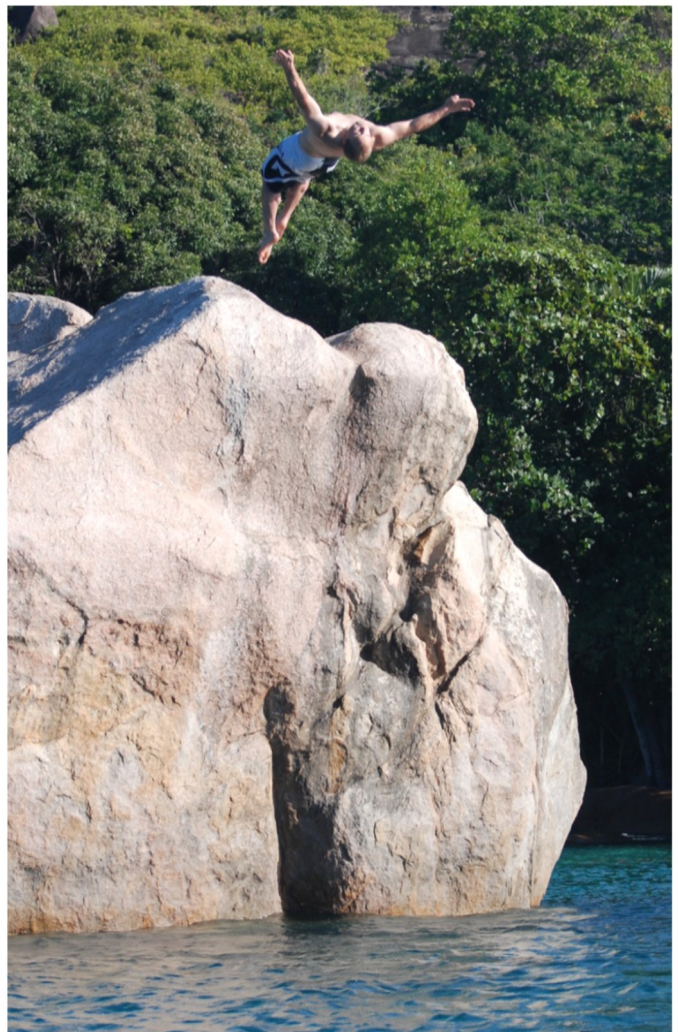
Sur lui tout a été dit, écrit, filmé, célébré, évoqué, partagé, lui, l'anti star, lui qui préférait l'ombre à la lumière, le sourire à la parole, l'exemple au discours, le terrain à la communication, tout orienté qu'il était vers ses bonheurs cachés : les sports de vitesse, les sports mécaniques, sa famille, sa vallée....

Et voilà que cet accident fatal, loin de France, a déclenché, une immense émotion, un immense mouvement de reconnaissance, une immense avalanche de témoignages venant de tout horizon, du plus jeune enfant du ski club aux plus grands coureurs des équipes de France toutes disciplines confondues, de son voisin de village aux meilleurs commentateurs sportifs, gens d'ici ou d'ailleurs, connus ou inconnus.

Un hiver déjà et le petit «kailloux» s'est vu offrir l'éternité, un cœur emblématique aux couleurs tricolores, un cairn à faire grandir sur son terrain de jeux et d'adieu, aux portes de la Vanoise.

David Poisson, un homme qui a gravi son chemin dans le respect des vraies valeurs, des siens et du monde de la montagne, nous manquera à tous.

Puisse son souvenir ne jamais s'effacer... »



Les hommages

Nous ne pouvions faire un bulletin municipal sans parler de David Poisson, de notre douleur depuis sa disparition, et des hommages qui lui ont été rendus tout au long de la saison hivernale.

L'Echo de Peisey avril 2018 - N°21

Cette année 2017 a été difficile avec la disparition de nombreux Peiserots. Nous ne les oublions pas et nous pensons à eux et à leurs proches.

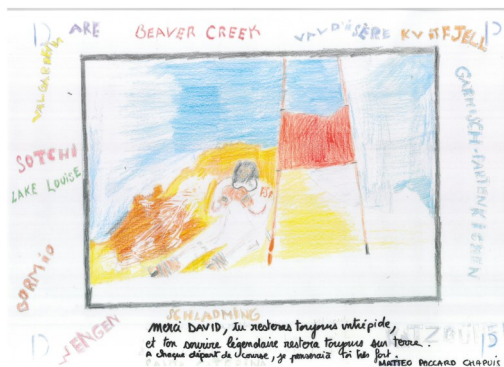
Vous aviez été nombreux à assister à l'hommage rendu à David Poisson le 26 novembre 2017 à Rosuel et à avoir participé à la création de son cairn.



Les enfants participants aux activités de loisirs créatifs ont eu à cœur d'offrir à Jeannette Poisson leur travaux de mémoire consacrés à David.



Voici quelques exemples de leurs marques d'attention :



Nous vous attendons nombreux spectateurs et participants pour la première édition de Ski Kailloux, course organisée par le Ski Club de Peisey-Vallandry en l'honneur de David Poisson le 22 avril 2018.

SKI Baroudeur KAILLOUX
Dimanche 22 Avril 2018
#DPForEver

A partir de U16
Casque et dorsale obligatoires
Skis "cailloux" fortement conseillés !!
200 places
15 €
Concert des TROLLES
Buvette et petite restauration sur place
Premier départ à 10h30

Départ divulgué 7 jours avant par mail en retour d'inscription sur :
<http://oxiforms.com/?8PSr8>

Logos: selomon TIME TO PLAY, Peisey Vallandry Paroisse

ATELIERS LOISIRS CREATIFS

Le mercredi matin de 9h à 12h, l'atelier des loisirs créatifs a pris la relève pour accueillir les enfants et leur proposer des activités créatives en remplacement des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).



Le matériel est fourni et ces séances sont gratuites.

Pelotes de laine, cartons, paillettes, perles, terre à modeler, crayons, peintures, petits sujets en bois, ... sont à la disposition de nos artistes en herbe.



La bonne humeur règne dans l'ancienne salle du conseil au 1^{er} étage de la Mairie et les réalisations de chacun rivalisent de créativité.

MICRO-CRECHE

A l'automne 2017, la Commune de Peisey-Nancroix a expérimenté l'ouverture d'un service de micro-crèche pour les enfants âgés de 3 mois à 6 ans. 10 places ont été ouvertes et ont permis à 23 familles du territoire de profiter de ce nouveau service.

Cette expérience a connu un franc succès avec un taux d'occupation des places de plus de 80% en moyenne sur les trois mois d'ouverture.

Ce nouveau service répond ainsi à un besoin des familles du territoire et sera proposé toute l'année 2018.



La directrice Constance SAEZ accompagnée de sa sous directrice Sophie HAMON sont impatientes de vous accueillir dès le 28 mai prochain !

Nouvel aménagement de la Mairie

Comme nous vous l'avions annoncé en janvier 2017, le service postal de Peisey-Nancroix a fermé ses portes à la mi-décembre 2017 et une agence postale communale a vu le jour le 18 décembre 2017 dans les locaux de la mairie.

Vous avez pu découvrir les espaces d'attentes et d'accueil qui ont été adaptés à la nouvelle mission de la Commune, permettant la préservation de la confidentialité dans toutes vos démarches.

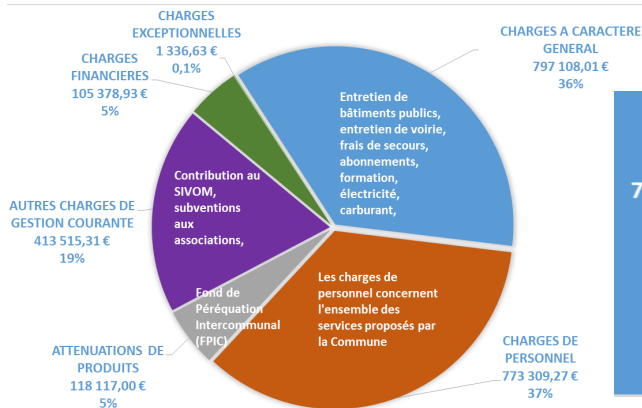


Nous vous remercions de la patience dont vous avez fait preuve lors des premières semaines de mise en place de ce nouveau service qui, en période des vacances de Noël, subissait une affluence très importante ; et de l'accueil que vous avez réservé à Stéphanie Arzac, notre nouvel agent en charge de l'accueil de la Mairie et de l'agence postale, qui sera là pour vous accueillir jusqu'en octobre 2018.



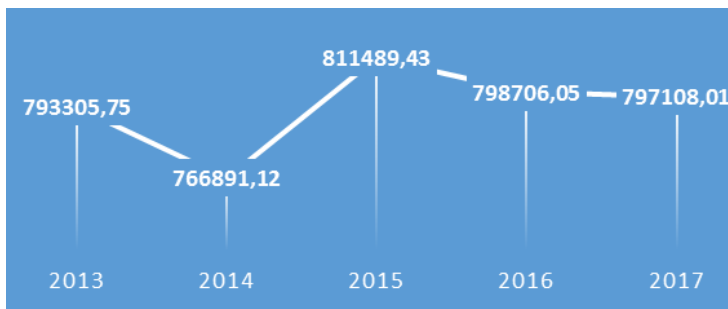
Finances - Bilan 2017

REPARTITION DES DEPENSES COURANTES EN 2017



Graphique 1

EVOLUTION DES CHARGES COURANTES DEPUIS 2013



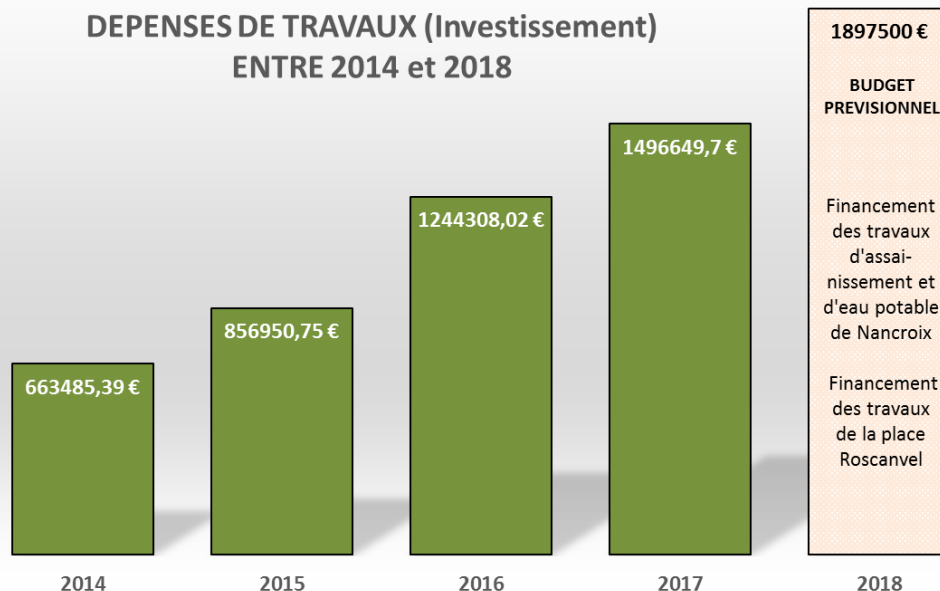
Graphique 2

Le **graphique 1** présente la répartition de l'ensemble des dépenses réalisées durant l'année 2017. On observe que les charges à caractère général représentent le plus gros poste de dépenses et restent stables depuis l'année 2013 (**graphique 2**). Les dépenses de personnel forment le deuxième poste de dépenses.

LES DEPENSES DE TRAVAUX

Les dépenses de travaux (**graphique 3**) concernent les dépenses d'investissement qui continuent leur hausse engagée en 2015 avec les travaux d'aménagements et d'enfouissement des réseaux de ces dernières années. L'année 2018 sera marquée par le début des travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides à Nancroix et la suite des travaux d'aménagements de la place Roscanvel. La fin de ce programme de travaux est prévue en 2021.

DEPENSES DE TRAVAUX (Investissement) ENTRE 2014 et 2018



Graphique 3

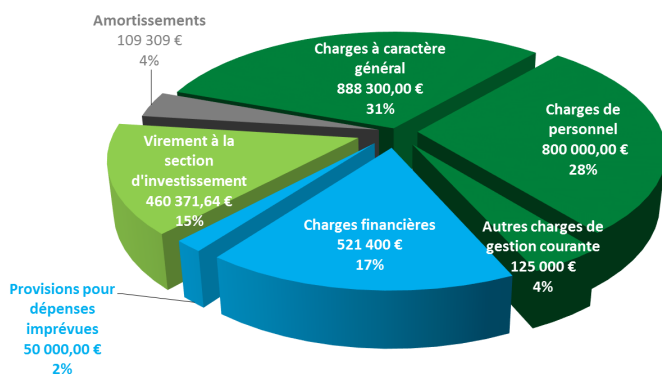
Finances - Perspectives 2018

PRESENTATION DU BUDGET EN 2018

Le 19 mars 2018, le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité les dépenses et les recettes prévisionnelles du budget pour l'année 2018 comme présentées dans le graphique ci-dessous :

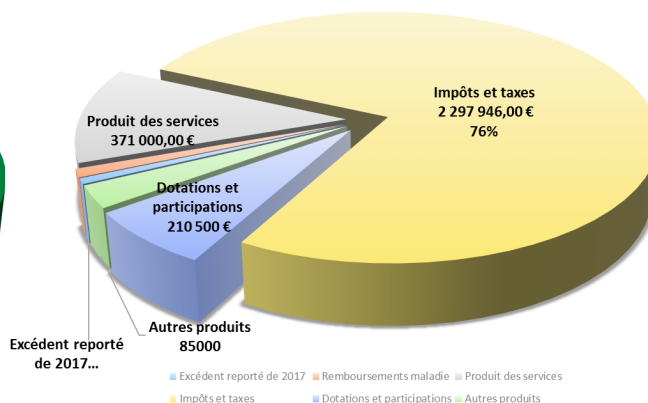
La section de fonctionnement s'équilibre à 3 169 680,64 €

DEPENSES: TOTAL 3 169 680,64€



Graphique 4

RECETTES : TOTAL 3 169 680,64€



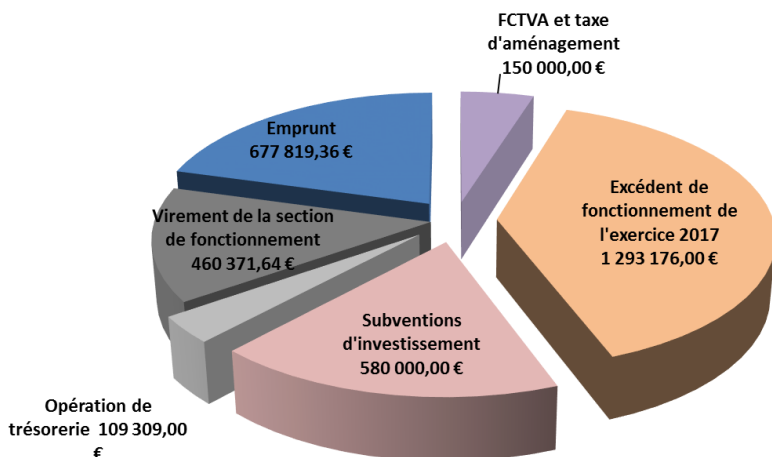
Graphique 5

Une provision pour les dépenses imprévues d'un montant de 50 000 € a été voté dans le budget prévisionnel de 2018. Cette réserve financière pourra être utilisée en cas de dépenses imprévues.

Les recettes de fonctionnement continuent de baisser en 2018 à cause de la baisse de la dotation de l'Etat. Cette baisse est amorcée depuis 2012. Pour mémoire, elle était de 245 590 € en 2012 et le prévisionnel pour 2018 est de 35 000 €.

Le plus gros poste de recettes reste les recettes des impôts et des taxes (graphique 5).

La section d'investissement s'équilibre à 3 314 116,00 €



Graphique 6



Pour financer les travaux d'investissement prévus en 2018 essentiellement le raccordement des hameaux à l'assainissement collectif et l'aménagement de la place Roscanvel, il sera nécessaire de rechercher un emprunt.

REVISION DU PLU - LE PADD

Il y a 18 mois la Commune a lancé le projet de révision générale de son PLU.

Cette révision a été motivée par l'obligation de rendre le PLU de la commune cohérent avec le Schéma de Cohérence Territoriale de la haute Tarentaise et pour définir les objectifs de développement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir.

La révision d'un PLU doit satisfaire réglementairement aux 3 grandes principales étapes : le diagnostic du territoire de la Commune, l'établissement du projet de développement, le zonage et son règlement.

Les deux premières étapes s'achèvent. Le conseil a validé le Projet d'Aménagement Développement Durable (PADD) de la commune en conseil municipal du 26 février 2018.

Le PADD est établi autour de 4 principaux axes, le dynamisme démographique, le développement du tourisme, la cohérence du développement avec l'environnement et le maintien de l'activité agricole.

La démographie de Peisey-Nancroix stagne voire diminue au cours des dix dernières années, cela se solde entre autres par une fréquentation scolaire passée de près de 80 élèves, il y a 15 ans, à une cinquantaine ces dernières années avec le risque de perdre une classe.

Une des raisons est la difficulté que les jeunes ont à s'implanter sur la commune due à la charge foncière. Durant les 15 dernières années près de 70% des constructions neuves ou des réhabilitations concernent des résidences secondaires ou pour la location.



Un des objectifs sera de favoriser l'implantation de résidences principales au travers du PLU.

Ces développements doivent se réaliser en conservant à Peisey-Nancroix sa spécificité de station village et en valorisant son patrimoine qu'il soit architectural, culturel ou environnemental.

L'agriculture est une des principales activités de la commune, il est indispensable de lui permettre de se développer, en respectant l'environnement et en cohérence avec les activités touristiques.

Le PADD de la commune sera présenté lors d'une réunion publique le 23 Avril à 18h à la salle polyvalente.

Maintenant que le projet est défini, nous allons travailler sur le zonage et son règlement. Ce zonage devra prendre en compte les axes du PADD.

C'est à cette étape que seront étudiées les demandes qui sont parvenues à la Mairie. La prise en compte des demandes devra rester cohérente avec les objectifs du PADD. La fin de cette étape fera, là aussi, l'objet d'une présentation en réunion publique.

Le dossier complet de révision du PLU sera soumis à une enquête publique.

LES PROJETS SUR LA STATION DE PLAN PEISEY

Depuis 2 ans, la Commune de Peisey-Nancroix travaille avec des promoteurs dans l'objectif de dynamiser la station de Plan Peisey, et plus particulièrement le secteur du Parchey.

Le Groupe Terrésens a déposé un permis de construire aux Blétières à l'emplacement des garages pour créer des surfaces de logement touristique avec services.

En parallèle, un autre promoteur étudie un projet en concertation avec les propriétaires du centre commercial pour construire une résidence d'appartements hôtels sur l'emplacement du parking en intégrant l'ancien bâtiment.

Sur la station, le quartier du centre commercial stagne, des commerces ont fermé sans que des nouveaux viennent s'implanter, le nombre de lits commerciaux occupés pendant les saisons est en diminution. Il y a nécessité de relancer une dynamique en incitant les propriétaires fonciers à faire évoluer leurs biens et en créant des nouveaux lits marchands ce qui permettrait de relancer une activité commerciale dans ce secteur.

Ces projets permettront de redonner vie à ce secteur de la station.

LE PROJET DU LOTISSEMENT DU VILLARET

La Commune de Peisey-Nancroix a lancé une étude pré opérationnelle pour étudier l'extension du lotissement du Villaret dans l'objectif de créer des résidences principales.

Une enquête a été réalisée auprès des personnes intéressées à travers le remplissage d'un questionnaire durant ces deux derniers mois. Afin de connaître les attentes des potentiels acquéreurs.

25 retours de questionnaires ont été réceptionnés.

Il reste désormais à finaliser la phase administrative afin de pouvoir présenter un projet aux potentiels acquéreurs qui se sont fait connaître dans les retours de questionnaires. Cette étape devrait intervenir courant juin prochain.

Ce projet permettra ainsi de proposer des logements à des nouvelles familles qui souhaitent s'installer sur le territoire à l'année.



Information sur les projets du Ponthurin et du Nant Bénin

En 2015, les communes de Peisey Nancroix, La Plagne Tarentaise et Landry ont lancé un appel d'offres visant à développer les énergies renouvelables sur leurs territoires. Dans le cadre de cet appel d'offres, GEG (Gaz Electricité de Grenoble) et la régie électrique d'Aigueblanche ont été sélectionnés pour développer deux projets de microcentrales hydroélectriques sur les torrents du Nant Benin et du Ponthurin. Depuis lors, des études ont été réalisées pour vérifier la faisabilité technique et environnementale de ces projets en partenariat avec les élus des communes concernées. Deux réunions publiques ont également été organisées pour informer le public en 2015 et 2016 et un dossier a été déposé auprès de l'administration en 2017.

Néanmoins, le porteur de projet est conscient que cela ne suffit pas et que beaucoup d'entre vous souhaiteraient participer à l'élaboration de ces projets. C'est pourquoi, début 2018, le cabinet Alter&Go Concertation a été mandaté afin de réaliser une étude des perceptions auprès d'une cinquantaine d'habitants des trois communes. Cette étude a permis d'identifier un certain nombre de questions en suspens (sur le projet, ses impacts éventuels et ses bénéfices) et aussi de nombreuses propositions à mettre en œuvre pour la suite (développement de projets annexes sur les communes). Elle a aussi révélé que le projet du Nant Benin semblait questionner davantage que le projet du Ponthurin.

Fort de ces constats, le porteur de projet en partenariat avec les communes a donc fait le choix de décaler l'instruction du projet du Nant Benin - qui soulevait le plus de remarques - afin de lancer une démarche de concertation. Concrètement, cette démarche et les différents rendez-vous qui la composent (ateliers, visite de site) permettront de redéfinir les contours de ce projet afin qu'il corresponde au mieux au territoire dans lequel il s'inscrit. Elle devra également permettre de répondre à la question suivante : comment se saisir des opportunités générées par ce projet pour maximiser le développement local des trois communes ? L'objectif est d'aboutir à un projet partagé par la majorité d'ici à la fin de l'année 2018. En parallèle, le projet du Ponthurin suivra, quant à lui, le cheminement classique de l'instruction en Préfecture.

Le **premier atelier de concertation** aura lieu

Mardi 24 avril de 18h à 20h

À la salle des fêtes de Peisey-Nancroix.

Lors de cet atelier, **nous répondrons à toutes vos questions** sur le projet du Nant Benin et pourrons travailler ensemble sur le contour du **projet technique** (valeur du débit réservé, intégration paysagère des ouvrages et autres mesures d'accompagnement à mettre en œuvre pour réduire les impacts environnementaux, ...)

Pour des questions logistiques, **merci de vous inscrire** à cet atelier en contactant **Marie GUICHAOUA, Alter&Go Concertation** par téléphone au **06 83 94 86 53** ou par mail (marie.guichaoua@alteretgo.fr)

Perspectives touristiques

Peisey-Vallandry travaille depuis plusieurs années pour son classement en tant que destination de tourisme. L'enjeu est d'importance puisqu'il constitue la condition de son indépendance en matière de gestion du tourisme... et du maintien de son office de tourisme. Vous avez pu suivre toutes les étapes de ce travail.

Une chose est sûre : c'est une démarche d'amélioration perpétuelle de nos fonctionnements et de nos offres. Il ne s'agit plus de faire le minimum requis mais de permettre l'émergence des spécificités de Peisey-Vallandry qui feront sa réputation de demain.

2016 : Labellisation "village fleuri 1 fleur", classement de l'office de tourisme

2017 : Labellisation "station verte", classement de la destination.

2018 : nouvelle organisation de l'animation à l'échelle de la vallée et mise en place d'une commission promotion-commercialisation.

Plusieurs rencontres importantes ont permis d'identifier

des axes de travail prioritaires :

- identifier nos ambassadeurs naturels : clients fidèles (Une enquête est diligentée auprès des professionnels pour recueillir leur avis et leurs habitudes sur ce sujet) et propriétaires (démarches en décembre 2017, visant à mieux les intégrer dans la gestion du tourisme)

- améliorer la communication et la signalétique dans toute la vallée, une part importante de nos clients nous découvrant en skiant ou en se promenant

- créer un esprit d'équipe Peisey-Vallandry : personnel, commerçants, prestataires d'activités, hébergeurs.

C'est dans ce cadre qu'est organisée une autre collecte d'informations relative au logement des saisonniers.

Deux enquêtes donc, à trouver sur les sites internet de la mairie et de l'office du tourisme prochainement.

Merci de votre participation !



Modification du tracé du GR5



Les années dernières ont vu de grands changements sur le GR5 :

2016 : changement de tracé.

La voie directe Landry- Moulin obligeant à passer trop souvent sur la route départementale et par ailleurs étant devenue souvent impressionnante (chutes de pierres dans la Corbassière) le nouveau tracé passe par le Martorey et le Villaret.

2017 : mise en place de la signalétique jusqu'à Moulin.

2018 : mise en place de la signalétique de Moulin à Rosuel. S'y ajoute une première tranche de travaux pour re-qualifier le chemin de Rosuel au Kougn (cône de déjection au dessus de la Guraz).

En effet, cette portion très fréquentée n'est pas agréable : le sentier est en " lit de ruisseau", très caillouteux et on ne s'y croise guère. Des aménagements (plate forme de repos, bancs rustiques sont prévus. Ces travaux seront sans doute effectués en automne

Géo Festival



Pour la première fois nous nous associerons au Géofestival 2018, Odyssée Beaufortain-Vanoise. Le Géofestival est une occasion unique de mieux comprendre le massif alpin en Beaufortain et Vanoise.

Le 27 juillet, une conférence itinérante grand public, marquera le trajet de cette unique odysée et nous donnera les bases simples de la formation des Alpes, la formation des paysages, les belles histoires de mers, d'océans, de vieilles chaînes de montagnes que racontent les cailloux de ces deux massifs !

Le 29 juillet une Géorando tous niveaux sera proposée, accompagnée et commentée, sur les plus beaux paysages, à faire à pied autour de l'aiguille Rousse, col d'Entreporte et ND de Vernettes.

Le programme complet sera disponible en avril sur www.geofestival2018.fr.

Inscription en ligne à partir du 1er mai 2018.

Démarrage des travaux d'enfouissement des réseaux - Nancroix

Le remplacement des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs à Nancroix et au Pascieu débutera fin avril.

Les travaux concernent :

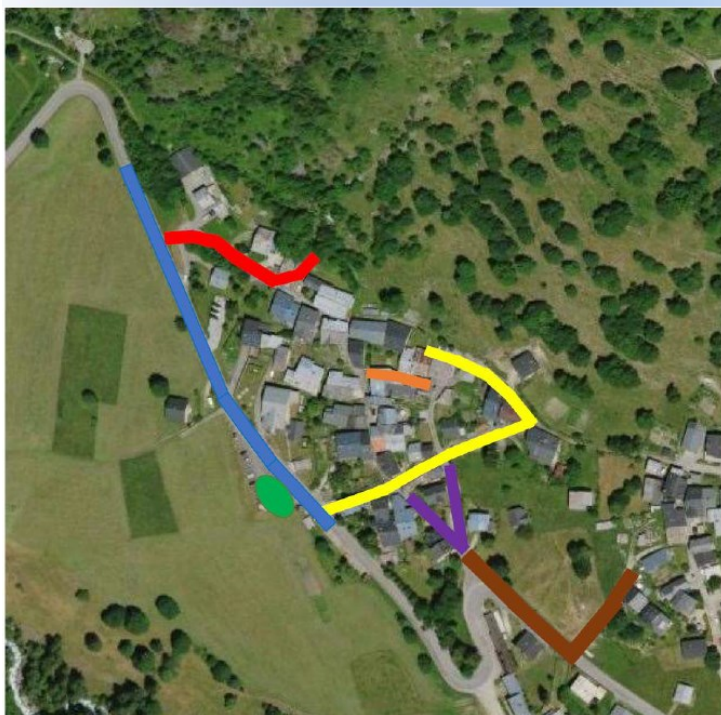
- Les réseaux humides avec l'extension du réseau d'eaux usées pour desservir toutes les zones actuellement non équipées (Nancroix, Pascieu et la Chenarie), le remplacement systématique du réseau d'eau potable et du réseau d'eaux pluviales, et la mise en conformité de la défense incendie ;
- Les réseaux secs avec l'enfouissement systématique des réseaux ERDF et Orange pour les zones où ils sont encore aérien, du réseau d'éclairage public et le remplacement des luminaires par des candélabres du type « Montmartre » à LED, ainsi que le remplacement du transformateur du type « cabine haute » à Nancroix.

Ces travaux d'enfouissement des réseaux vont occasionner une réfection de voirie complète, la viabilisation du chemin des Vernettes, l'aménagement des places de stationnement rue de Neyret et rue de l'Ecole, le reprofilage de la partie basse de la rue de Neyret et la pose d'enrobés, la création d'un trottoir entre le chalet Bellevue et l'Ancolie, et la reprise du busage ruisseau de Poncet.

Les coûts des travaux répartis entre différents financeurs dont la Commune de Peisey-Nancroix, l'Agence de l'eau, le SDES, la Préfecture de la Savoie et le Conseil Général de la Savoie s'élèveront respectivement à 1,3 M € HT et 1,4 M € HT pour le génie civil de Nancroix et celui du Pascieu et à 165 K € HT et 83 K € HT pour le câblage de Nancroix et celui du Pascieu.



PLANNING DÉTAILLÉ DE RÉALISATION DES TRAVAUX SUR NANCROIX



Concernant les accès :

Sur la RD → Alternat avec feu de circulation
Hameau → Route barrée, accès et stationnement à gérer au cas par cas

- : 24/04 au 02/07
- : 03/07 au 05/11
- : 24/04 au 28/05
- : 29/05 au 23/07
- : 24/07 au 17/09
- : 18/09 au 12/11
- : 24/04 au 12/11

Les travaux hivernaux des Services Techniques

Les besoins en déneigement importants de cet hiver n'ont pas empêché les Services Techniques de réaliser quelques travaux hivernaux de menuiserie. Voici quelques-unes de leurs créations (*en photos ci-contre*):

Le présentoir pour plaquettes de l'office de tourisme de Peisey



Des bancs rustiques qui seront déployés cet été sur les chemins de randonnée de la Commune.



Abonnement ou Résiliation d'un contrat à l'eau

Vous arrivez ou quittez votre logement ? Que vous soyez locataire *ou* propriétaire, pensez à effectuer une demande de branchement (*nouveau propriétaire*), d'abonnement *ou* de résiliation auprès de la Mairie, votre distributeur d'eau potable.

Il n'y a pas de préavis dans le règlement du service de l'eau, votre résiliation peut également être effectuée le jour même.

Si le contrat d'eau concerne un appartement dans un immeuble, veuillez vérifier que votre contrat de fourniture d'eau ne soit pas collectif auquel cas vous devrez vous rapprocher de votre syndic ou de votre propriétaire. Pour les contrats de fourniture d'eau individuels, veuillez prendre contact avec la Mairie.

Vous pourrez trouver les formulaires de demande en ligne sur le site internet : www.peisey-nancroix.fr (*services de la commune* ® Eau et Environnement) ou en les demandant directement au secrétariat des Services Techniques par téléphone au 04 79 07 64 77 ou par mail : secretariat-st@peisey-nancroix.fr.

Les informations à fournir selon le cas suivant :

RESILIATION	ABONNEMENT / NOUVEAU BRANCHEMENT
Numéro de contrat	Pièce d'identité
Relevé de compteur le jour du départ	Justificatif de domicile : bail/acte de propriété...
Date de déménagement <i>ou</i> de vente	En plus si Société/Entreprise (personne morale)
Nouvelle adresse pour recevoir la facture d'arrêt de compte	N° SIRET/SIREN
RIB (<i>si remboursement</i>)	KBIS
	RIB

Patous et promeneurs

Le nouveau plan loup 2018 - 2023 peut être consulté sur : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/PNA_Loup-et-activites-elevage_2018-2023.pdf

Nous n'avons hélas pas la place ici d'en exposer les orientations, mais le succès de **"2017 : un été à Peisey avec le loup "** porte à penser que vous êtes très nombreux à suivre le dossier !

Un point d'unanimité : ce plan n'irait pas dans le sens d'une meilleure cohabitation pastoralisme/loup. Comme prévu, il est jugé trop tiède par les uns ... trop irréaliste par les autres.

La commune quant à elle s'inquiète de deux cohabitations : "pastoralisme/loup" et "chiens/promeneurs" (En espérant ne pas avoir à gérer dans le futur un direct "loup/promeneurs" !) Toujours dans le souci de maintenir un équilibre précaire : tout le monde sur son territoire vit du tourisme, y compris les éleveurs, mais une montagne désertée par ses bergers perd son attrait et une bonne part de son esprit, en complément d'un appauvrissement humain et écologique.

D'un côté, la commune a signé tous les courriers adressés par les agriculteurs et leurs syndicats aux ministères et autres instances décisionnaires. Son intérêt est la survie de petits troupeaux familiaux qui maintiennent la pluri-activité locale et entretiennent le paysage.

De l'autre, elle note qu'en saison touristique, les protestations des vacanciers (et promeneurs locaux) inquiétés à tort ou à raison par les chiens de protection des troupeaux, sont un souci. Sans compter que le client qui a eu peur ne dira peut être rien, mais il ne reviendra pas dans la vallée...

Certaines communes ont été jusqu'à interdire les chiens de protection sur leurs territoires (peu ou pas de troupeaux locaux, uniquement de la transhumance ?).

Dans un souci de collaboration positive, les éleveurs de Peisey-Nancroix sont venus en mairie expliquer le détail des mesures qu'ils comptaient prendre (des chiens supplé-

mentaires mais pas de race agressive, des efforts pour éloigner les parcs des sentiers, de la signalétique mobile aux abords des parcs, une réactivité si un chien se montre trop agressif envers les gens).

À noter que cet été, les éleveurs attaqués par des loups ne pourront escompter d'aide ou d'indemnisation ... que si ils font la preuve qu'ils ont pris des mesures de protection : obligatoire présence dans le troupeau de chiens de protection, parcs électrifiés pour la nuit, berger sur place en permanence. Des aides financières sont prévues mais on sait bien qu'elles ne sont pas suffisantes et que l'emploi en permanence de bergers ne peut s'envisager que pour de très gros troupeaux... donc pas ceux originaires de notre territoire.



La Mairie s'est engagée à mettre en place une signalétique claire, adaptée aux spécificités locales, multilingue, aux départs des sentiers concernés.

Le maximum sera fait pour que le client ait connaissance de l'attitude conseillée en général, des inconvénients de certaines zones, surtout s'il se promène avec un chien.

Il sera aussi de la responsabilité des hébergeurs et des prestataires d'activité de tenir le bon discours. **Cet été encore compréhension mutuelle, anticipation et solidarité seront les maîtres mots sur nos sentiers ! Merci d'avance à chacun pour le soin qu'il prendra à expliquer la situation aux visiteurs.**



Environnement

L'utilisation des drones de loisir

Les drones sont à la mode et permettent des photos et vidéos bien intéressantes ! Mais ce sont aussi des engins bruyants, qui peuvent être perçus comme indiscrets voire intrusifs, et qu'on ne maîtrise pas toujours. Bref : pas des jouets.

Une législation s'applique à leur usage. Elle est à disposition dans son intégralité sur internet. En voici le résumé : ("aéronefs circulant sans personne à bord" de moins de 800 grammes)

- interdiction de survoler : les espaces publics, les agglomérations, les parcs nationaux, les sites classés (bâtiments patrimoniaux, espaces naturels)
- interdiction de voler la nuit ; altitude de vol maximum 150m.
- le télépilote doit toujours rester en vue de son drone et respecter la vie privée des personnes.

Plus généralement et dans notre vallée :
- l'utilisateur peut concevoir qu'un drone ressemble à un oiseau de proie pour la petite avifaune, le petit monde des fourrés, voir un troupeau : il est vite trop tard pour regretter d'avoir déclenché une panique ...

- que ce soit spécifié à l'entrée ou non, que le bâtiment soit classé ou non : un drone aux abords immédiats ou dans une église, une chapelle, un site remarquable : c'est une très mauvaise idée qui peut causer des dommages irréversibles.

En outre, l'utilisateur doit faire état d'une assurance spécifique à cette activité et se conformer à la législation sur l'utilisation des images et vidéos réalisées.

Les professionnels passent par la Mairie pour obtenir une dérogation. Un arrêté communal peut être pris pour protéger plus spécifiquement les espaces publics dédiés au calme.

Pour s'entraîner au maniement de cet engin, merci de vous rendre sur des zones dédiées à l'aéromodelisme. Les Ilettes ?

La préservation des zones humides

La protection et la mise en valeur des DUCHES de fond de vallée se poursuit.

Prochainement, la commune va proposer l'acquisition des terrains dont elle n'est pas encore propriétaire. Il s'agit de zones en tourbières, spongieuses, cernées d'épineux. Elles sont constituées d'un réseau de sources et ruisselets : on ne peut répandre d'effluents à moins de 35 m d'elles. Elles n'ont donc pas de véritable intérêt agricole. Par contre, leur importance biologique est avérée : elles contiennent presque toutes des plantes, voire des animaux protégés. Elles ont déjà été très endommagées (coulées de lave torrentielle, sur-pâturage, drains, dépôts sauvages) : il est urgent de sauvegarder ce qui peut l'être. La mise en valeur est prévue pour 2019.

REZO POUCE

Rezo Pouce est un service d'autostop sécurisé en Tarentaise qui est présent sur le territoire de notre Commune depuis plusieurs mois.



Ce service permet grâce à des points « d'arrêts sur le pouce » de mettre en relation conducteur et passager tout en sécurisant la pratique de l'auto-stop, en créant une nouvelle forme de lien social et en participant à la réduction de l'impact des pollutions atmosphériques. Rezo Pouce correspond donc à une démarche durable et responsable encadrée par des règles de déontologie.

Pour s'inscrire sur le Rezo Pouce, il suffit de vous rendre sur le site internet suivant : <https://www.rezopouce.fr/> ou à la mairie. Une application mobile, disponible sur le site internet, permet également de faciliter la pratique quotidienne du Rezo Pouce.

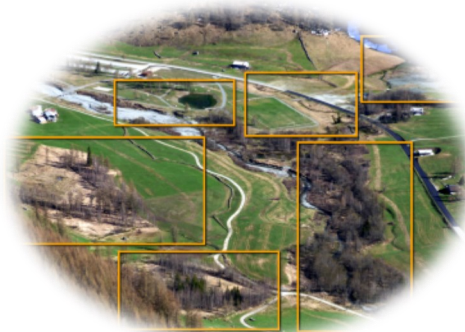
Sur notre territoire, vous trouverez plusieurs « arrêts sur le pouce » :

À Peisey : en face de l'office de tourisme et de la salle des fêtes

À Nancroix : route du Pascieu

À Plan Peisey : en face de l'office de tourisme
Aux Bettières en été

Envie de créer une nouvelle forme de mobilité et de nouveaux liens sociaux, n'hésitez pas à rejoindre le Rezo Pouce !



La belle saison verra une concrétisation : la remise en état écologique de la Gouille de Rosuel par le PNV. La Gouille n'est pas naturelle : elle a été creusée lors du chantier de la galerie EDF sous le Mont Pourri. Elle est alimentée par résurgence. Par contre, elle a vraiment prouvé son importance dans le paysage du fond de vallée : les visiteurs s'y précipitent. Il est donc nécessaire de la conforter, surtout depuis que ses abords ont été rendus agréables (tables, barbecue, gazon).

Le recensement citoyen

Le recensement citoyen

Vous allez avoir 16 ans, ou vous avez 16 ans depuis peu ? Vous êtes concerné par le recensement !

Le recensement est une obligation légale.

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Il est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire.** Si le délai de 3 mois pour se faire recenser est dépassé, vous pouvez toujours faire régulariser votre situation jusqu'à vos 25 ans.

En vous faisant recenser, vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales à 18 ans et à votre Journée Défense et Citoyenneté, pour laquelle vous serez convoqué dans les 10 à 12 mois suivants votre recensement. Pour les régularisations après délai, la convocation mettra plus de temps à vous parvenir.

Les démarches peuvent être accomplies par vous-même ou l'un de vos parents auprès de la mairie de votre domicile en prenant soin d'apporter les pièces

suivantes : une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile des parents ou une attestation d'hébergement si vous êtes majeur.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement, à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...) et aucun autre original ne pourra vous être délivré.



Les remerciements de Michèle Marchandet

Il est temps pour moi de vous remercier de m'avoir fait confiance dans mon travail pendant 36 ans dans le petit bureau de poste de Peisey. J'ai travaillé avec beaucoup de plaisir, et beaucoup de chance entourée de collègues que j'ai énormément appréciés.

Une page se tourne, je vais terminer ma carrière au mois de juin au bureau de poste d'Aime. Puis ce sera un départ anticipé, qui, je l'espère, me permettra de passer de bons moments, entre famille et loisirs.

Encore MERCI pour votre confiance et pour les moments partagés avec vous, clients, amis et collègues.

Michèle Marchandet





Photo©François AUBONNET

Olivier Deville-Larderat nous a quittés brusquement le 15 février dernier.

Nous avons tous eu plaisir à le côtoyer dans la Vallée. Olivier était un montagnard, un homme généreux, toujours le sourire aimant les blagues et surtout très courageux et combatif face à la maladie qui l'a accompagné pendant de nombreuses années.

Pour lui rendre un dernier hommage, une cérémonie organisée par sa famille aura lieu à Notre Dame des Vernettes, le vendredi 15 juin 2018.

Olivier a été un agent du service public pendant 13 ans. Les membres du Conseil Municipal, et ses collègues proposeront à l'issue de cette cérémonie « un pot de l'amitié ».

Nous adressons nos sincères condoléances à toute sa famille, et vous demandons de venir nombreux lui témoigner une dernière fois de votre amitié.

Pour cette cérémonie, la famille d'Olivier souhaiterait la présence de « carrons », qu'il affectionnait particulièrement, en souvenir des années où il était fromager en alpage.

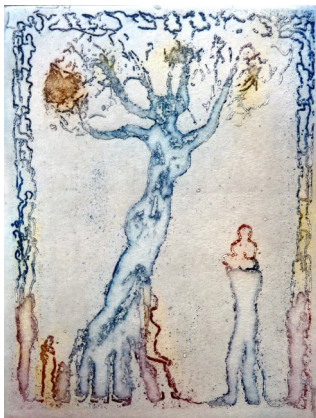
Programme du vendredi 15 juin :

9h30 : départ de la marche - Parking restaurant la Vache.

10h30 : Messe suivie de la dispersion des cendres.

Fin de la cérémonie : Pot de l'amitié.

Musée



Photo© Danièle FRATICELLI

Une fois encore nous recevrons « l'échappée Belle » avec les œuvres de Danièle et Hubert Fraticelli sur la première quinzaine d'août.

Voici quelques exemples de leurs œuvres ci-contre et ci-dessous.



Photo© Hubert FRATICELLI

Un spectaculaire spectacle de lancement de cette opération intercommunale se fera à la salle du Perret à Landry, animé par Les frères Troubouch, suivi d'un barbecue gratuit.

Exercice sentinelle

La 5^{ème} compagnie de réservistes STEPHANE du 13^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins effectuera un exercice d'entraînement SENTINELLE du vendredi 11 mai au dimanche 13 mai 2018 sur notre Commune. La compagnie effectuera des patrouilles correspondantes à celle de la mission SENTINELLE et aucune munition d'exercice ne sera utilisée.

Ne vous étonnez donc pas de la venue de nos militaires et de leurs rondes dans les villages et hameaux.

Directeur de la publication: Laurent Trésallet
 Conception/réalisation: service communication avec le concours des différents services de la mairie
 Crédit photos: mairie de Peisey-Nancroix, Office de Tourisme, François Aubonnet, Danièle et Hubert Fraticelli, la famille Poisson
 Impression: couleur sur papier recyclé—Edelweiss
 Tirage: 450 exemplaires distribués gratuitement

Expo

Portraits d'habitants



Exposition de photographies de François Aubonnet



L'exposition présentée avec succès à la maison des Arts d'Aime « Portraits d'Habitants », sera visible à la salle d'expositions de « La FRUITIERE » sur la deuxième quinzaine du mois de juillet.

Services de proximité

Mairie

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
 et le mercredi de 13h30 à 17h

Bibliothèque La Récréation

lundi et samedi de 9h30 à 11h30,
 mercredi de 16h30 à 18h30
 vendredi de 16h45 à 18h30

Office de Tourisme:

Chalet de Peisey-Vallandry:

du lundi au vendredi 9h-13h et 14h30-18h30
 (ouverture à 9h30 le jeudi)
 samedi et dimanche 10h-13h et 15h-19h

Centrale de Réservation et accueil de Peisey: 7j/7

9h-12h et 14h30-18h30
 (ouverture à 9h30 le jeudi)

Cabinet Médical de Plan Peisey: à partir du 23 avril

lundi et jeudi de 9h30 à 12h
 mercredi et vendredi de 17h à 19h sur RDV

Déchetterie du Praz:

du lundi au samedi
 9h30-12h et 13h30-18h

